



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2009

L'assemblée est ouverte par le Président David Dumoulin à 19h45

1. Souhait de bienvenue

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

2. Appel nominatif par feuille circulante

L'appel nominatif se fait par feuille circulante. Il y a 24 présents, 17 excusés.

3. Nominations des scrutateurs

Il nomme Eddy Michellod comme scrutateur

4. Présentation, admission des nouveaux membres –Démissions et radiations

Démissions :

Eric D'Epagnier
Pascal Marie
Etienne Sarrasin
Doug Rossillon
Roger Vaudan
Nicolas Bessard

Admissions :

Thomas Joris, Levron
Louis Michellod, Verbier
Cyril Tornay, Orsières
Mathieu Farquet, Levron
Grégoire Dondainaz, Levron

Radiation :

Michel Hasbrouck, 2007, **pour non-paiement consécutifs de 2 cotisations annuelles.**

5. Lecture et approbation du PV de l'AG 2008

Le Président nous fait part que le PV se trouve sur le site internet et demande à l'assemblée si elle désire la lecture. Tel n'est pas le cas et le PV de l'AG 2008 est accepté à l'unanimité



Société de tir *Le Pleureur*

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes 2008

Pascal Michaud nous donne lecture des comptes 2008

Pierre-Alain Schers relève qu'il faudrait détailler les factures car certains jeunes ont reçu 2 factures du même montant

Jean-Philippe Christinat réplique en disant qu'il est caissier depuis assez longtemps et précise qu'au lieu de râler, ce serait plus simple de téléphoner au caissier et ainsi on peut corriger les erreurs.

Pascal Michaud relève qu'il enverra le détail car le rapport de Graber est précis. Pascal relève également qu'il a du envoyer 3 factures au lieu d'une seule.

Pierre-Yves 66 demande pourquoi avec le comparatif de l'année précédente il y a 15000.- de différence ? Il lui est répondu que 13200.- sont à cause du tir de la Fédération

7. Rapport des vérificateurs et décharge aux organes

La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Yves Michellod

Les comptes sont acceptés à l'unanimité

8. Fixation des cotisations 2009

Il est proposé de maintenir la cotisation à fr. 60.-

9. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ

300m (Bernard Corthay)

Très peu de tireurs, Bernard ne sait pas quoi faire pour augmenter le nombre

Les résultats sont médiocres en 2008.

Finges : 1 tireur à 49 et 1 tireur à 50

Les inscriptions A pour le pré championnat sont agendées à demain et il manque encore 2 tireurs

Pour les tirs cantonaux il faut venir vers moi

Petit Calibre (André Graber)

Le rapport se trouve sur internet

10m Pistolet (Hilaire Besse)

Selon rapport Hilaire

FAC (Pierre-Yves Besse)

Selon rapport Pierre-Yves

50m (Pascal Michaud)

50m et 25m finale cantonales

On n'est pas arrivés en finales

On a fait pas mal de groupes en courant derrière les gens. Nous n'avons pas ramené de titres. C'est Hilaire Besse qui va me remplacer



Société de tir *Le Pleureur*

10. Rapport du Président

Selon rapport David

Jean-Philippe Christinat est nommé membre d'honneur de la société de tir le Pleureur de Bagnes. Tous nos remerciements lui sont adressés pour avoir usé quatre présidents. Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui notamment lors de divers tirs et pour la construction du stand à 10m

C'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Philippe remercie l'assemblée pour l'honneur qui lui est fait.

Pierre-Yves nous donne lecture d'un magnifique texte en honneur à Jean-Philippe et profite de l'occasion pour lui remettre un magnifique pistolet en guise de remerciement et de reconnaissance pour tout le travail accompli tout au long de ces années au sein du comité

11. Rapport des délégués de l'Association

La réfection du stand à 50m a été rabaissée à fr. 220'000.-

Favre fait dire qu'il y a trop peu de Bagnards qui viennent pour l'organisation des tirs militaires Félicien relève qu'il s'était annoncé et que personne ne l'a appelé

Pierre-André Fardel nous apporte les salutations du comité cantonal et félicite toutes les personnes qui s'occupent de la relève. Il relève l'important nombre de membres que compte le Pleureur (208 membres) ce qui nous classe comme la 2^{ème} plus grande société du canton. Il relève également que le comité cantonal compte 3 membres du Pleureur sur 13. Le comité se réunit 4 x par année alors que le bureau se réunit chaque mois ou selon les besoins. Nous sommes pleins de projets et tout va pour le mieux au niveau cantonal. On a 3 personnes de Bagnes mais pourquoi pas 4. Nous accueillerons le tir fédéral de 2015 (la meilleure défense est l'attaque, alors allons-y)

Jean-Philippe Christinat rajoute que le prix des licences va changer et va passer de 12 à 18.- fr. par licences. En 2009-2010 et 2011, 5.- fr. seront prélevés pour contrer l'initiative contre les armes et reversés directement à la FST. Il faut éviter de prélever sur les jeunes au niveau cantonal. Pour ce qui est des cotisations, toutes les sections paieront 200.- fr. (actuellement le Pleureur paie 500.- fr.) au lieu d'un montant selon le nombre de licenciés.

Fabrice Ançay propose de sensibiliser les jeunes dans les écoles

12. Election du comité, des délégués et des vérificateurs des comptes

Pascal Michaud est élu caissier à l'unanimité

Nous recherchons toujours un ou une secrétaire, Rachel veut terminer son apprentissage et nous donnera une réponse ensuite.

Les vérificateurs seront Yves Michellod et Félicien Bircher

Quant aux délégués Yves Michellod remplacera Jean-Pierre Besse et Fabrice Ançay remplacera Bernard Corthay

13. Activités 2009 – Tirs libres 2009

Distribution à tous les membres présents du programme de tirs



Société de tir *Le Pleureur*

14. Modifications des statuts

Jean-Philippe propose l'élaboration d'une charte qui passe par une modification des statuts. Cette chartre est proposée par Swiss Olympic dans le but de pratiquer un sport sain et qui aurait pour conséquence que tous les locaux et assemblées de la société devraient se faire sans fumée.

Pierre-Alain Schers relève que les autres sociétés doivent être concertées

Jean-Philippe rétorque en disant que la chartre est claire et parle du Pleureur donc du stand à 10m

Après de longues délibérations nous passons au vote 2 propositions :

1. mettre dans les statuts (9 oui)
 2. chartre à afficher dans le stand (9 oui)
- 4 personnes restent sans avis

Il est donc décidé de ne rien changer et un vif merci à Jean-Philippe pour son initiative

15. Divers et propositions individuelles

Fabrice demande à Pierre-Yves Besse où nous en sommes avec le projet de livre de Michel Hasbrouck le concernant. P-Y répond que rien n'est prévu

Hilaire demande à quels tirs cantonaux la société participe. Il lui est répondu que l'on allait regarder

Pierre-Yves Besse 66 relève qu'il est entré au comité du Pleureur en 1989 et qu'il souhaite quitter le comité

Fabrice revient sur Schengen en relevant l'avantage de déclarer les armes notamment au niveau des assurances en cas de vol ou de sinistre. Intervention de Jean-François Maret qui nous donne quelques explications complémentaires à ce sujet.

Jean-Philippe nous fait part de sa décision de continuer à mettre à jour le site internet mais qu'il faut lui communiquer les informations

16. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est close à 21h45 et suivie d'une sympathique collation.

Le Président :

D. Dumoulin

Le Rapporteur :

F. Ançay



Société de tir *Le Pleureur*

Annexes :

- convocation
- liste des présences
- liste des admissions et démissions
- comptes 2007, rapports des vérificateurs, bilan ouverture 2008
- rapport pistolet 10m
- rapport relève
- rapport de M. F. Ançay